



**ARDENNE**  
METROPOLE

**LE MAG**



Projet d'aménagement de la Macérienne, actuellement en phase de dépollution des sols - © Ask Conception

## ÉDITO

### Malgré tout, ça bouge !

La pandémie qui nous frappe et son triste corollaire économique occupent depuis des mois tous les esprits. Et c'est tout à fait logique. Sans même parler de la douleur des trop nombreuses familles qui n'ont pu que pleurer la disparition de l'un de leurs membres, cette crise nous mine parce qu'elle nous interdit depuis des mois la quasi-totalité des gestes ou moments de convivialité qui nous sont si chers. Or l'homme est un animal à la fois social et sociable...

Malgré ce contexte, à l'échelle d'Ardenne Métropole, l'avenir ne s'annonce pas si morose. Sur le front économique, nous assistons en effet à un alignement de planètes peu courant.

Je m'explique. Nombre d'entre nous conservent la mémoire du riche passé industriel des Ardennes, des « boutiques » de la Vallée, du Sedanais ou du bassin carolomacérien et des milliers d'ouvriers que ces sites employaient. Ce passé est révolu.

Fort heureusement, certains industriels ont su s'adapter et, après avoir lutté pour leur survie, peuvent même désormais envisager un avenir prometteur grâce à la fabrication additive. Mais même si cela devait être le cas, nous devons dans l'attente miser sur d'autres formes de développement.

Or en la matière, nous avons récemment enregistré des avancées notables, toutes porteuses d'emploi. L'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) et son partenaire Intelcia s'appêtent à embaucher à nouveau une centaine de collaborateurs, le projet de centre pénitentiaire de réinsertion de Donchery prend forme, avec au moins une centaine d'emplois directs à la clé, Hermès poursuit la formation des quelque 250 salariés qui animeront son second site ardennais. Bref, ça bouge sur Ardenne Métropole !

Je m'autorise donc, malgré la période sombre que nous traversons, à vous souhaiter une année 2021 prospère et heureuse. Bonne année à toutes et à tous !

Boris Ravignon  
Président d'Ardenne Métropole  
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont  
Arreux  
Les Ayvelles  
Balan  
Bazeilles  
Belval  
Chalandry-Éclair  
La Chapelle  
Charleville-Mézières  
Cheveuges  
Cliron  
Daigny  
Damouzy  
Dom-le-Mesnil  
Donchery  
Étrépy  
Fagnon  
Fleigneux  
Flize  
Floing  
Franchéval  
La Francheville  
Germelle  
Gespunsart  
Givonne  
Glaire  
La Grandville  
Hannogne-Saint-Martin  
Haudrecy  
Houldizy  
Ily  
Issancourt-et-Rumel  
Lumes  
La Moncelle  
Montcy-Notre-Dame  
Neufmanil  
Nouvion-sur-Meuse  
Nouzonville  
Noyers-Pont-Maugis  
Pouilly-aux-Bois  
Pouilly-Saint-Rémy  
Prix-lès-Mézières  
Saint-Aignan  
Saint-Laurent  
Saint-Menges  
Sapogne-Feuchères  
Sécheval  
Sedan  
Thelonne  
Tournes  
Villers-Semeuse  
Villers-sur-Bar  
Ville-sur-Lumes  
Vivier-au-Court  
Vrigne-aux-Bois  
Vrigne-Meuse  
Wadelincourt  
Warcq

## Dépollution : la Macérienne fait terre neuve

**C'est la règle pour toute friche industrielle : avant de songer à la réinvestir, il faut passer par la case dépollution. Une phase actuellement en cours à la Macérienne, à Charleville-Mézières.**

Les grandes manœuvres ont débuté à la Macérienne ! Il s'agit en effet de dépolluer un site certes emblématique (voir encadré ci-contre) et situé en plein cœur de Mézières, mais qui conserve les traces pas toujours très reluisantes de décennies d'activité industrielle. Cette dernière s'étant déroulée à une époque durant laquelle, sans vouloir médire de nos aïeux, la préservation de l'environnement ne constituait pas toujours une préoccupation majeure...

« Ces travaux ont débuté en novembre dernier, précise Boris Ravignon. Ils constituent l'aboutissement d'une longue démarche qui a consisté dans un premier temps à déterminer le plus précisément possible le degré de pollution, avant de passer à une phase de concertation avec les services de l'Etat pour s'entendre sur la nature des travaux de dépollution. »

Ces derniers dépendent en effet de la future utilisation des lieux : logiquement, les normes ne sont pas les mêmes si l'on prévoit d'aménager un parking ou une école... Difficulté supplémentaire, le degré de pollution n'était pas uniforme, que ce soit sur la plaine de la Macérienne ou à l'intérieur des différents bâtiments ou ateliers.

### Du 100 % local

C'est une entreprise locale, Biogenie, implantée à Chalandry-Elaire, donc sur le territoire d'Ardenne Métropole, qui est chargée, avec l'aide de la société Eiffage, de rassembler les terres souillées puis de les dépolluer. Sur l'ensemble de la plaine et de la cour centrale, les ouvriers prélèvent la terre jusqu'à 30 cm de profondeur... au moins. L'étude du site a en effet révélé l'existence de cuves enterrées, certainement destinées à contenir des liquides du type hydrocarbure, pour lesquelles il a donc fallu creuser plus profond.

Cette première phase, uniquement consacrée aux espaces extérieurs, doit s'achever en février et se conclura par l'apport de terre végétale, destinée à remplacer celle polluée. Coût de cette première opération, 1,5 million. Au printemps, d'autres équipes succéderont aux dépollueurs pour tracer sur ce site des cheminements qui permettront aux festivaliers de déambuler sans se crotter et aux organisateurs du Cabaret Vert de circuler avec des engins en toute sécurité. Dans un second temps,

les bâtiments feront eux aussi l'objet d'une campagne de dépollution estimée à 1,3 million.

### Un projet reconnu au niveau national

Il est à noter qu'Ardenne Métropole a reçu sur ce dossier l'appui financier de l'Etat, sous la forme d'une subvention de 700.000 euros. Par ailleurs, l'agglomération a eu la bonne idée de répondre à un appel à projets lancé par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie): cette dernière était à la recherche de collectivités s'attaquant à la dépollution d'une friche en vue d'une reconversion. Le dossier d'Ardenne Métropole a été retenu parmi les lauréats nationaux, avec un chèque de 825.000 euros à la clé.





## Ça va turbiner...

Il faudra patienter encore un peu pour voir cette immense friche reprendre vie, mais lorsque ce sera le cas, elle devrait être autosuffisante d'un point de vue énergétique. Et cela pour deux raisons. D'une part, lors de la réfection de la halle Eiffel (un immense entrepôt couvert et dont la toiture se caractérise par sa charpente métallique, imaginée et assemblée selon les mêmes principes que ceux suivis lors de l'érection de la tour Eiffel), Ardenne Métropole a décidé d'équiper une partie du toit de 120 panneaux solaires photovoltaïques développant une puissance de 36 kW. Cette première réalisation a été achevée en juin 2019.

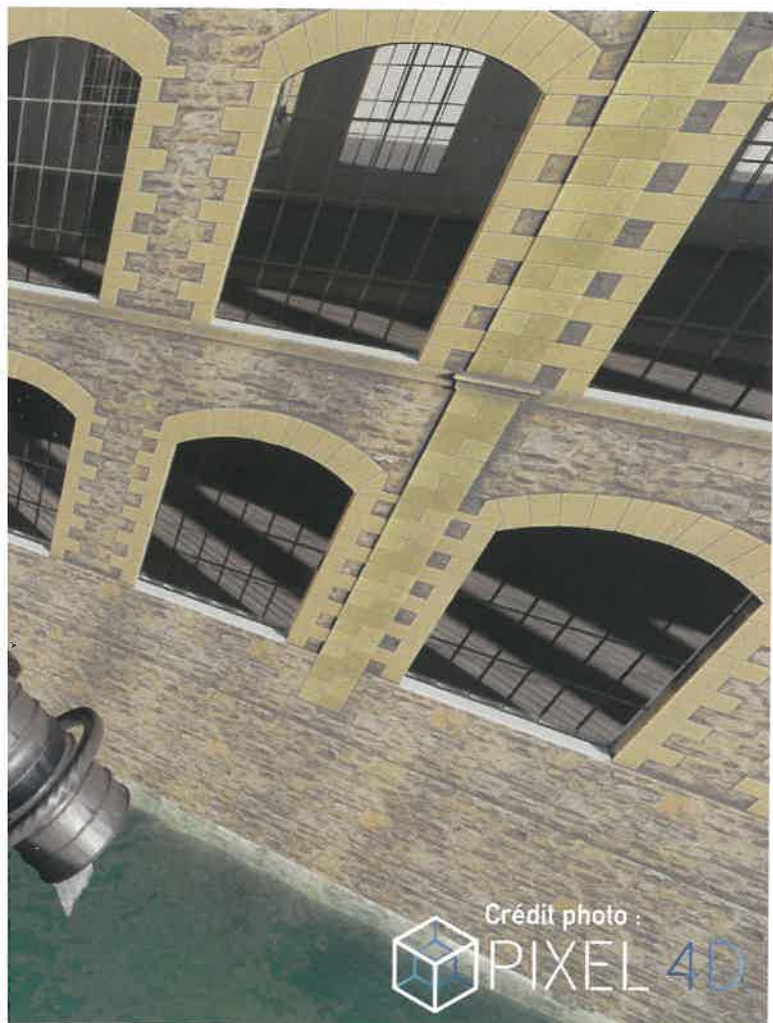
D'autre part, l'agglomération, l'association FLAP (organisatrice de l'éco-festival du Cabaret Vert) et Helliogreen (startup ardennaise spécialisée dans la conception et la mise en place de turbines hydroélectriques) ont convenu d'équiper la Macérienne de l'une de ces turbines. Un joli bébé de 100 tonnes et de 2,65 mètres de diamètre qui permettra de produire chaque année près de 500 MWh, soit à peu de choses près la consommation d'une centaine de ménages.

## Un joyau architectural

Les quelque 100.000 festivaliers qui chaque année (sauf crise sanitaire...) se pressent sur le site du Cabaret Vert savent-ils que leurs riffs de guitare préférés résonnent sur les murs d'un petit bijou patrimonial, parfait exemple de l'architecture industrielle de la toute fin du XIXe siècle ? Pour la plupart d'entre eux, la réponse est certainement négative. Mais pourtant... L'usine de la Macérienne a été bâtie dans les ultimes années du XIXe siècle par Adolphe Clément, un industriel natif de l'Oise qui destine d'abord ce site à produire des pièces détachées pour bicyclettes et tricycles, avant de se raviser et de se lancer dans la production automobile, sous les marques Clément-Gladiator puis Clément-Bayard. La dernière activité industrielle cessera en 1984 et 30 ans plus tard, le ministère de la Culture inscrit à l'inventaire des monuments historiques la plupart des ateliers, ainsi que la fameuse halle Eiffel.

## Et après ?

La future utilisation de la Macérienne se précise. Il faudra bien sûr attendre l'achèvement des deux phases de dépollution, la première, menée actuellement, qui concerne la plaine et la cour centrale, puis la seconde qui permettra de traiter les anciens ateliers. «Comme prévu, une partie du site sera dédiée aux musiques actuelles, avec espace de répétition et salle de diffusion, explique Boris Ravignon. Le Cabaret Vert étudie de son côté une réorganisation de ses différentes scènes, voire une extension. Et nous sommes avec FLAP en train d'affiner un projet destiné à créer à la Macérienne un lieu alternatif. Ce site est idéalement placé et nous voulons le valoriser avec des composantes touristiques et culturelles, en faire un pôle d'attraction à l'échelle régionale, créant de l'activité et de l'emploi.»



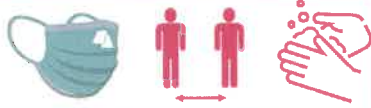
**PRENEZ SOIN DE VOUS**

**ET DE VOS PROCHES**





Port du masque et nettoyage des mains obligatoires pour les agents et les usagers



### SERVICES ADMINISTRATIFS

Services administratifs Ardenne Métropole :

Accueil téléphonique au 03 24 57 83 00

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

### AIDES ÉCONOMIQUES

Soutien aux entreprises et aux commerces :  
Liste des aides sur [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)



### DÉCHETS

- Les collectes (ordures ménagères et tri) sont assurées sur l'ensemble du territoire conformément au calendrier habituel.

- Les 9 déchèteries du territoire sont ouvertes aux horaires habituels dans le respect des gestes barrières.

- Demande de composteur gratuit à adresser à [prevention-dechets@ardenne-metropole.fr](mailto:prevention-dechets@ardenne-metropole.fr)

- Les calendriers 2021 des collectes (ordures ménagères et tri) sont en cours de diffusion dans les communes du territoire.

Retrouvez le calendrier 2021 de votre commune sur :

[www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)

0800 29 83 55

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2021 VIVIER-AU-COURT

Commune	Janvier	Février	Mars
Beaumont-sur-Aisne	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa
Château de Buzancy	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa
Château de Mormal	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa
Château de Mormal	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa
Château de Mormal	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa
Château de Mormal	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa
Château de Mormal	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa
Château de Mormal	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa
Château de Mormal	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa
Château de Mormal	Collecte ordure ménagère	Collecte ordispa	Collecte ordispa



super étudiant QUI ES-TU ?

du 25 janvier au 19 février 2021

www.charleville-mezieres.fr  
www.ardenne-metropole.fr

ENQUÊTE ETUDIANTE

### CONSERVATOIRE

- Charleville-Mézières et Sedan -

RÉOUVERTURE LE 4 JANVIER dans le respect des règles sanitaires pour les élèves mineurs à l'exception du chant.

03 24 32 40 56 (Charleville-Mézières)

03 24 29 81 89 (Sedan)

[crd@ardenne-metropole.fr](mailto:crd@ardenne-metropole.fr)

### MÉDIATHÈQUES

<https://mediatheques.ardenne-metropole.fr>

LES 5 MÉDIATHÈQUES SONT OUVERTES dans le respect des règles sanitaires.

(Voyelles, Ronde Couture, Porte Neuve à Charleville-Mézières, Tournes, G. Delaw à Sedan)

### SERVICE DE RETRAIT

Réservez vos documents via le portail internet, par courriel ou par téléphone et récupérez votre commande sur rendez-vous !

Ressources numériques disponibles sur : <https://lebongroin.mediatheques.fr>

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ARDENNE METROPOLE

Booste votre pouvoir d'achat & le commerce local

10 € ACHETÉS >>> 5 € OFFERTS

20 € ACHETÉS >>> 10 € OFFERTS

40 € ACHETÉS >>> 20 € OFFERTS

Consommateurs, Commerçants, pour en profiter rendez-vous sur : [www.beegift.fr](http://www.beegift.fr)

zéro frais, zéro commission

[www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr) [www.beegift.fr](http://www.beegift.fr)

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sont actuellement fermés.

RÉOUVERTURE LE 20 JANVIER si l'évolution sanitaire le permet. Créneaux disponibles proposés sur réservation aux personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la MDPH :

- Centre aquatique Bernard Albin : lundi de 17 h 30 à 19 h, mercredi de 10 h 30 à 13 h 30 et vendredi de 12 h à 13 h 30.

- Centre aquatique de Sedan : lundi de 12 h à 13 h 30, mardi de 17 h 30 à 19 h et vendredi de 9 h 30 à 10 h 30.



- Centre aquatique Bernard Albin - Charleville-Mézières

03 24 40 00 22 fermé du 6 au 19 janvier 2021 inclus



- Centre aquatique de Sedan - 03 24 40 00 22

fermé du 20 décembre au 3 janvier 2021 inclus



- Piscine de la Ronde Couture - Charleville-Mézières

03 24 40 00 22 - fermée du 18 décembre au 3 janvier 2021 inclus



- Patinoire Elena Issatchenko - Charleville-Mézières

03 24 40 00 22